

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00047

Numéro SIREN : 456 200 476

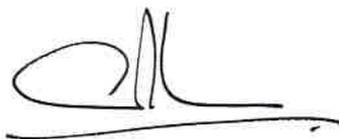
Nom ou dénomination : ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 16608

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Carte de l'original



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

108 Rue Fondaudège
33029 BORDEAUX CEDEX
Tél. 05.56.52.32.13

APE : 5814Z -
Siret : 45620047600012

mazars

MAZARS BORDEAUX

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 Quai de Paludate

33800 BORDEAUX

Tél : 05 57 92 29 60

Fax : 05 57 92 29 79

Courriel : mazars.bordeaux@mazars.fr

Web : <http://www.mazars.fr>



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	24 402	12 625	11 778	14 026
Fonds commercial (1)	89 560		89 560	89 560
Autres immobilisations incorporelles	15 964		15 964	3 440
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	219 783	133 607	86 177	89 777
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	143 219		143 219	143 219
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 515		17 515	3 765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	510 444	146 231	364 213	343 787
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	37 026		37 026	2 734
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 410 800	154 478	1 256 322	994 388
Autres créances	513 310		513 310	1 100 991
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 023 716		2 023 716	1 130 019
Charges constatées d'avance (3)	38 987		38 987	26 705
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 023 839	154 478	3 869 361	3 254 837
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 534 283	300 710	4 233 573	3 598 624
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			263 651	251 391

Bilan Passif

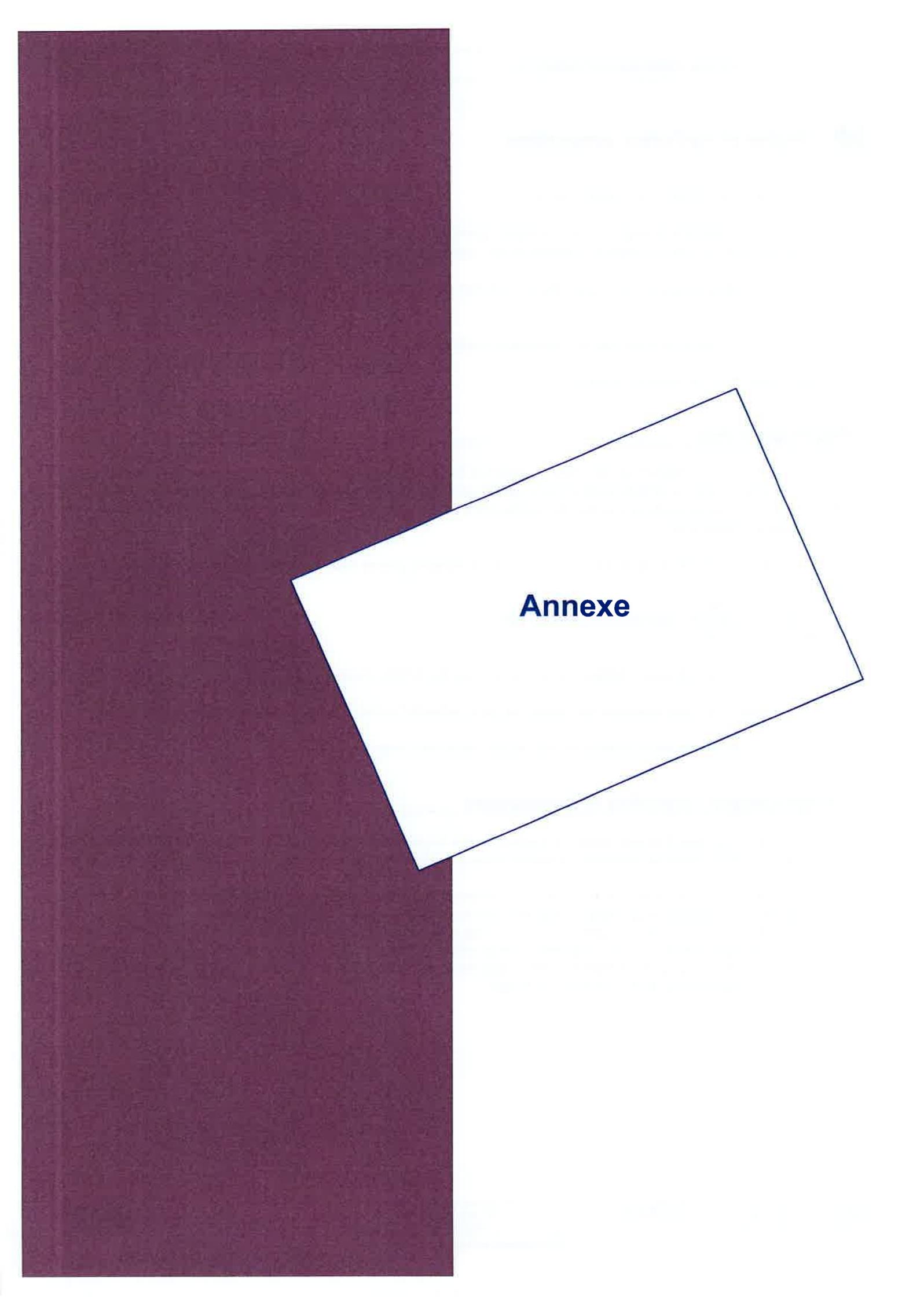
	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles	1 634 954	1 273 549
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 532	-146 468
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 210 348	861 405
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 898 334	2 037 986
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		72 833
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		72 833
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	554	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 547	23 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 486	831 845
Dettes fiscales et sociales	689 093	481 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127	1 080
Produits constatés d'avance (1)	106 432	149 899
TOTAL DETTES	1 335 239	1 487 805
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 233 573	3 598 624
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 293 692	1 464 110
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	554	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	263 000	188 758
Production vendue (services)	4 740 340	3 595 041
Chiffre d'affaires net	5 003 340	3 783 798
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	752 904	525 969
Autres produits	2 537	2 419
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 758 781	4 312 186
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 742 127	1 930 910
Impôts, taxes et versements assimilés	21 598	18 816
Salaires et traitements	1 018 623	836 880
Charges sociales	421 907	345 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 423	34 782
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	89 547	81 321
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		72 833
Autres charges	46 090	44 320
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 374 314	3 365 048
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 384 467	947 138
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	171 750	171 803
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 977	7 348
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	201 727	179 152
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 844	1 391
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 844	1 391
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	197 883	177 761
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 582 351	1 124 898

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 714	9 781
Sur opérations en capital	7 783	1 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	16 497	11 031
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	721	157
Sur opérations en capital	6 069	3 108
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 790	3 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 707	7 766
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	381 710	271 259
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 977 005	4 502 369
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 766 657	3 640 963
BENEFICE OU PERTE	1 210 348	861 405
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 233 573 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 210 348 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	89 560			89 560
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 792	14 574		40 366
Immobilisations incorporelles	115 352	14 574		129 926
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 341	21 066	10 199	88 208
- Matériel de transport	85 014	3 333	9 141	79 207
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 557	8 194	33 382	52 369
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	239 913	32 593	52 722	219 783
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	143 219			143 219
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 765	13 750		17 515
Immobilisations financières	146 984	13 750		160 734
ACTIF IMMOBILISE	502 249	60 917	52 722	510 444

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 574	32 593	13 750	60 917
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 574	32 593	13 750	60 917
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 043		11 043
Scissions				
Mises hors service		41 680		41 680
Diminutions de l'exercice		52 722		52 722

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	89 560
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	89 560

Le fonds commercial n'est pas amorti. Chaque année, un test de dépréciation est à réaliser sans se poser la question de l'existence ou non d'un indice de perte de valeur.

Vu l'évolution de l'activité et de la rentabilité de la société, il n'y a pas de perte de valeur du fonds de commerce.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL COMPO ECHOS 33029 BORDEAUX CEDEX	50 000	2 782 142	41,76	437 123

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	143 219	143 219	400 000		167 070
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327	4 298		12 625
Immobilisations incorporelles	8 327	4 298		12 625
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	57 768	3 630	10 199	51 200
- Matériel de transport	28 773	19 639	3 072	45 340
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 594	6 856	33 382	37 067
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	150 135	30 125	46 654	133 607
ACTIF IMMOBILISE	158 462	34 423	46 654	146 231

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 980 612 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	17 515		17 515
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 410 800	1 147 149	263 651
Autres	513 310	513 310	
Charges constatées d'avance	38 987	38 987	
Total	1 980 612	1 699 446	281 166

Produits à recevoir

	Montant
Factures a etablr	2 014
Fact a etablr - intercos	8 526
Rrr & avoirs a obtenir	72
Ijss a recevoir	781
Associés-interets courus a recevoir	4 680
Div.produits a recev.	1 466
Total	17 538

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	151 415	89 547	86 484	154 478
Total	151 415	89 547	86 484	154 478
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		89 547	86 484	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 150 000 titres d'une valeur nominale de 0,30 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150 000	0,30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	150 000	0,30

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 833			72 833	
Total	72 833			72 833	
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				72 833	
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Jusqu'en 2020, la PRC 151800 correspondait :

- aux remboursement de frais à faire aux prescripteurs (frais prescripteurs)
- aux paiement de commissions à reverser aux confrères (prestations confraternelles)

Il s'agit de la partie des annonces non encore publiées et donc non facturées à date.

La PRC était constituée des remboursements de frais et prestations confraternelles pour lesquels le paiement de l'AJL n'a pas été reçu à la date d'arrêté.

A compter de la clôture de cet exercice 2021, afin d'harmoniser les méthodes groupe et dans les perspectives de migration des systèmes de gestion des AJL, ces éléments sont dorénavant comptabilisés :

- les prestations confraternelles sont comptabilisées et payées selon l'engagement, soit en Factures Non Parvenues
- les remboursements de frais à destination de nos prescripteurs sont en parties comptabilisés en Facture Non Parvenue.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 293 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	554	554		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 486	497 486		
Dettes fiscales et sociales	689 093	689 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127	127		
Produits constatés d'avance	106 432	106 432		
Total	1 293 692	1 293 692		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	299 371
Fact non parvenues - intercos	3 628
Interets courus a payer	554
Dette prov/conge a pay	73 348
Pers.autre chrg a pay	146 126
Chrg soc./conge paye	30 683
Organ.soc.chge a payer	62 834
Taxe apprentissage	1 983
Formation continue	6 158
Etat charges a payer	2 762
Total	627 446

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chrges constatees d av	38 987		
Total	38 987		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Abon. perçus d'avance	106 432		
Total	106 432		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	171 750	171 803
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 977	7 348
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	201 727	179 152
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 844	1 391
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 844	1 391
Résultat financier	197 883	177 761

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	721	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 069	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 714
Produits des cessions d'éléments d'actif		7 783
TOTAL	6 790	16 497

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	45 078
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	45 078
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 45 078 euros

L'engagement d'Indemnités de Fin de Carrière est calculé sur la base de l'effectif au 31 décembre 2021 en application de la convention collective de la Presse Hebdomadaire régionale, selon les critères suivants :

- la table de mortalité est la table Insee 2017
- le turn over est considéré comme faible
- le taux de charges sociales retenues est de 45%
- le taux d'actualisation de 0,98%
- le taux de 2% comme revalorisation des salaires
- le taux de départ volontaire de 100%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

Société par actions simplifiée
Au capital de 45 000 euros
Siège social : 108, rue Fondaudège
33000 BORDEAUX
456 200 476 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 AVRIL 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2021** s'élevant à **1 210 347,97 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 210 347,97 euros
A titre de dividendes	<u>500 000,00 euros</u>
Soit 3,62268 euros par action de catégorie A Et 2,66667 euros par action de catégorie B	
Le solde	710 347,97 euros
En totalité au compte « Réserve statutaire », qui s'élève ainsi à 2 345 301,98 euros .	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à **compter de ce jour**.

Il sera réparti entre les actionnaires dans les proportions définies à **l'article 25 des statuts**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés personnes physiques ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2021** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **187 336,97 euros** ;

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2021** non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **312 663,03 euros**.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 500 000 euros, soit 3,62268 euros par titre A et 2,66667 euros par titre B

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 336,97 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 312 663,03 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 500 000 euros, soit 3,62268 euros par titre A et 2,66667 euros par titre B

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 336,97 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 312 663,03 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 740 000 euros, soit 5,3615 euros par titre A et 3,9467 euros par titre B

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 277 259 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 462 741 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 avril 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président
Guillaume LALAU



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

108 rue fondaudège
33000 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupecf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

Société par Actions Simplifiée au capital de 45.000 euros
108 rue fondaudège
33000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- les provisions constituées pour couvrir le risques sur les créances clients, tels que décrites dans la note règles et méthodes comptables de la page 10 de l'annexe.
- la comptabilisation des provisions relatives au remboursement de frais prescripteurs et aux prestations confraternelles en factures non parvenues plutôt qu'en « provision pour risques et charges » comme indiqué en page 18 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 31 Mars 2022,

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire



Marie BONIFAZI GRENOUILLEAU

Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.

Ce rapport contient 26 pages.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	24 402	12 625	11 778	14 026
Fonds commercial (1)	89 560		89 560	89 560
Autres immobilisations incorporelles	15 964		15 964	3 440
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	219 783	133 607	86 177	89 777
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	143 219		143 219	143 219
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 515		17 515	3 765
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	510 444	146 231	364 213	343 787
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	37 026		37 026	2 734
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 410 800	154 478	1 256 322	994 388
Autres créances	513 310		513 310	1 100 991
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 023 716		2 023 716	1 130 019
Charges constatées d'avance (3)	38 987		38 987	26 705
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 023 839	154 478	3 869 361	3 254 837
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 534 283	300 710	4 233 573	3 598 624
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			263 651	251 391

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles	1 634 954	1 273 549
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 532	-146 468
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 210 348	861 405
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 898 334	2 037 986
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		72 833
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		72 833
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	554	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 547	23 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 486	831 845
Dettes fiscales et sociales	689 093	481 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127	1 080
Produits constatés d'avance (1)	106 432	149 899
TOTAL DETTES	1 335 239	1 487 805
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 233 573	3 598 624
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 293 692	1 464 110
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	554	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	263 000	188 758
Production vendue (services)	4 740 340	3 595 041
Chiffre d'affaires net	5 003 340	3 783 798
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	752 904	525 969
Autres produits	2 537	2 419
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 758 781	4 312 186
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 742 127	1 930 910
Impôts, taxes et versements assimilés	21 598	18 816
Salaires et traitements	1 018 623	836 880
Charges sociales	421 907	345 186
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 423	34 782
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	89 547	81 321
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		72 833
Autres charges	46 090	44 320
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 374 314	3 365 048
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 384 467	947 138
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	171 750	171 803
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 977	7 348
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	201 727	179 152
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 844	1 391
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 844	1 391
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	197 883	177 761
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 582 351	1 124 898

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 714	9 781
Sur opérations en capital	7 783	1 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	16 497	11 031
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	721	157
Sur opérations en capital	6 069	3 108
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 790	3 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 707	7 766
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	381 710	271 259
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	5 977 005	4 502 369
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 766 657	3 640 963
BENEFICE OU PERTE	1 210 348	861 405
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 4 233 573 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 210 348 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/03/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	89 560			89 560
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 792	14 574		40 366
Immobilisations incorporelles	115 352	14 574		129 926
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 341	21 066	10 199	88 208
- Matériel de transport	85 014	3 333	9 141	79 207
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 557	8 194	33 382	52 369
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	239 913	32 593	52 722	219 783
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	143 219			143 219
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 765	13 750		17 515
Immobilisations financières	146 984	13 750		160 734
ACTIF IMMOBILISE	502 249	60 917	52 722	510 444

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	14 574	32 593	13 750	60 917
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	14 574	32 593	13 750	60 917
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 043		11 043
Scissions				
Mises hors service		41 680		41 680
Diminutions de l'exercice		52 722		52 722

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	89 560
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	89 560

Le fonds commercial n'est pas amorti. Chaque année, un test de dépréciation est à réaliser sans se poser la question de l'existence ou non d'un indice de perte de valeur.

Vu l'évolution de l'activité et de la rentabilité de la société, il n'y a pas de perte de valeur du fonds de commerce.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL COMPO ECHOS 33029 BORDEAUX CEDEX	50 000	2 782 142	41,76	437 123

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	143 219	143 219	400 000		167 070
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 327	4 298		12 625
Immobilisations incorporelles	8 327	4 298		12 625
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 768	3 630	10 199	51 200
- Matériel de transport	28 773	19 639	3 072	45 340
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 594	6 856	33 382	37 067
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	150 135	30 125	46 654	133 607
ACTIF IMMOBILISE	158 462	34 423	46 654	146 231

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 980 612 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	17 515		17 515
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 410 800	1 147 149	263 651
Autres	513 310	513 310	
Charges constatées d'avance	38 987	38 987	
Total	1 980 612	1 699 446	281 166

Produits à recevoir

	Montant
Factures a etabli	2 014
Fact a etabli - intercos	8 526
Rrr & avoirs a obtenir	72
Ijss a recevoir	781
Associés-interets courus a recevoir	4 680
Div.produits a recev.	1 466
Total	17 538

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	151 415	89 547	86 484	154 478
Total	151 415	89 547	86 484	154 478
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		89 547	86 484	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 150 000 titres d'une valeur nominale de 0,30 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	150 000	0,30
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	150 000	0,30

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 833			72 833	
Total	72 833			72 833	
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				72 833	
Financières					
Exceptionnelles					

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Jusqu'en 2020, la PRC 151800 correspondait :

- aux remboursement de frais à faire aux prescripteurs (frais prescripteurs)
- aux paiement de commissions à reverser aux confrères (prestations confraternelles)

Il s'agit de la partie des annonces non encore publiées et donc non facturées à date.

La PRC était constituée des remboursements de frais et prestations confraternelles pour lesquels le paiement de l'AJL n'a pas été reçu à la date d'arrêté.

A compter de la clôture de cet exercice 2021, afin d'harmoniser les méthodes groupe et dans les perspectives de migration des systèmes de gestion des AJL, ces éléments sont dorénavant comptabilisés :

- les prestations confraternelles sont comptabilisées et payées selon l'engagement, soit en Factures Non Parvenues
- les remboursements de frais à destination de nos prescripteurs sont en parties comptabilisés en Facture Non Parvenue.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 293 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	554	554		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 486	497 486		
Dettes fiscales et sociales	689 093	689 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127	127		
Produits constatés d'avance	106 432	106 432		
Total	1 293 692	1 293 692		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	299 371
Fact non parvenues - intercos	3 628
Interets courus a payer	554
Dette prov/conge a pay	73 348
Pers.autre chrg a pay	146 126
Chrg soc./conge paye	30 683
Organ.soc.chge a payer	62 834
Taxe apprentissage	1 983
Formation continue	6 158
Etat charges a payer	2 762
Total	627 446

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chrges constatees d av	38 987		
Total	38 987		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Abon. perçus d'avance	106 432		
Total	106 432		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	171 750	171 803
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 977	7 348
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	201 727	179 152
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 844	1 391
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 844	1 391
Résultat financier	197 883	177 761

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	721	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	6 069	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		8 714
Produits des cessions d'éléments d'actif		7 783
TOTAL	6 790	16 497

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 19 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	19	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	45 078
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	45 078
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 45 078 euros

L'engagement d'Indemnités de Fin de Carrière est calculé sur la base de l'effectif au 31 décembre 2021 en application de la convention collective de la Presse Hebdomadaire régionale, selon les critères suivants :

- la table de mortalité est la table Insee 2017
- le turn over est considéré comme faible
- le taux de charges sociales retenues est de 45%
- le taux d'actualisation de 0,98%
- le taux de 2% comme revalorisation des salaires
- le taux de départ volontaire de 100%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.